

Communiqué

Répondant(e): Thomas Gehrig / Bertrand Baumann

date: 9 décembre 2010

Les Eglises réformées Berne-Jura-Soleure s'engagent dans le projet de "Maison des religions" à Berne

Le Synode augmente l'aide allouée au projet interreligieux de l'Association «Maison des religions – dialogue des cultures», en faisant passer cette dernière à 60 000 francs par année pour la période 2012 à 2014. En outre, l'aménagement de l'espace chrétien au sein de la Maison des religions sera soutenu à raison d'une contribution unique de 52 260 francs.

L'Association « Maison des religions – Dialogue des cultures » est maître d'œuvre du projet que les Eglises réformées Berne-Jura-Soleure ont soutenu jusqu'ici par le biais d'une contribution annuelle de 40 000 francs. Comme l'a rappelé la Conseillère synodale Pia Grossholz, la Maison des religions dans son ensemble est une institution désormais connue et bien implantée dans les régions du ressort territorial de l'Eglise notamment par le rôle déterminant qu'elle joue en matière de dialogue et de collaboration interreligieuse. L'augmentation de la contribution à 60 000 francs par année à partir de 2012 est un témoignage de reconnaissance pour tout le travail fourni par la Maison des religions. Une réalisation qualifiée de « véritable coffre à trésor pour la ville de Berne » par la députée Anja Michel.

La communauté morave joue un rôle central

La Maison des religions doit beaucoup à la communauté morave, qui porte la participation chrétienne dans ce projet. La communauté transférera l'ensemble de ses activités bernoises dans les nouveaux locaux, financera pendant dix ans le loyer de l'espace chrétien, et investira 100 000 francs dans les travaux d'aménagement de ce dernier. La communauté a également financé le salaire d'Hartmut Haas, responsable des contenus et des projets de dialogue.

Toutes les fractions apportent sans réserve leur soutien au précieux travail interreligieux mené par la Maison des religions. Une proposition demandant de prolonger la promesse de financement à quatre ans au lieu de trois n'a toutefois pas recueilli de majorité. Par ailleurs, le Synode a demandé de faire en sorte que les offres proposées soient mieux connues en dehors de la ville de Berne. Pia Grossholz a rappelé à ce propos que les prestations de la Maison des religions pouvaient être sollicitées de partout et par tous, par exemple au niveau du catéchisme et de l'enseignement religieux.

Contribution unique pour l'aménagement intérieur

La construction du bâtiment sur la Place d'Europe débutera en 2011. Cinq religions différentes y occuperont chacune un espace. L'Association « Eglise dans la maison des religions », fondée sur proposition de la Conférence interconfessionnelle (IKK), assume la responsabilité formelle pour l'espace chrétien et a demandé aux trois Eglises cantonales bernoises un soutien unique de 165 000 francs pour l'aménagement intérieur. Selon la clé de répartition, 52 260 francs incomberont aux Eglises réformées Berne-Jura-Soleure. Les Eglises catholique-romaine et catholique-chrétienne ont déjà approuvé leurs contributions respectives. Le crédit sera payé dès que le gros œuvre sera achevé et que l'aménagement intérieur pourra débuter.

La contribution aux coûts d'investissement de l'"Eglise dans la maison des religions" a aussi été largement approuvée par le Synode. Comme pour les autres religions partie prenante du projet, l'espace chrétien a pour vocation d'être un lieu où se nouent confiance et dialogue avec les autres religions. Au sein de la Maison des religions cohabiteront en effet diverses religions appelées à inventer et à expérimenter les pistes du "vivre ensemble" et de la compréhension mutuelle de conceptions différentes. Dans cette perspective, le Synode a rappelé l'importance d'une présence chrétienne qui réaffirme sans ambiguïté le contenu de sa foi.